

VACANCE DE POSTE

L'administration communale de Mersch
se propose d'engager à plein temps et à durée indéterminée

un agent (m/f/x) dans le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, sous le statut du fonctionnaire communal, pour le service scolaire et du personnel

L'aide-mémoire indiquant les conditions détaillées d'admission peut être téléchargé sur le site internet de la commune (www.mersch.lu).

Les candidats sont invités à adresser leur demande écrite avec les pièces à l'appui au collège des bourgmestre et échevins, à **l'attention du service du personnel**, B.P. 93, L-7501 Mersch, **pour le vendredi, 24 octobre 2025 au plus tard.**

Les candidatures peuvent également être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : ressourceshumaines@mersch.lu.

Les demandes incomplètes ou remises après ce délai ne seront pas prises en considération.

En déposant sa candidature l'intéressé(e) donne son accord à l'administration communale de Mersch d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données personnelles.

Mersch, le 27 septembre 2025

Le collège des bourgmestre et échevins
Michel Malherbe, bourgmestre
Abby Toussaint, échevin
Henri Krier, échevin
Daniel Marques, échevin